



## Le calendrier des travaux

Les travaux seront réalisés en deux étapes

- **La 1<sup>ère</sup>** : de la fin du mois de février à début mai 2019 entre le marché et le centre de loisirs.

Durant cette période, la circulation se fera normalement ou par alternance avec des feux tricolores. Afin de garantir la sécurité des ouvriers, nous vous demandons d'être prudents et patients en cas de circulation difficile.

La voie sera fermée à la circulation lors de la réfection de la bande de roulement de la chaussée à la fin des travaux aux alentours du 1er mai. Une information sera diffusée aux riverains, sur le site de la ville et sur l'application mobile.

- **La 2<sup>ème</sup>** : cet été, celle-ci nécessitant l'ouverture profonde d'une partie de la voie (entre le n°50 et le n°62).

Les riverains et commerçants seront informés avant l'été du calendrier exact et des modifications de circulation. Un nouvel article sera consacré à cet étape dans un prochain numéro du magazine.



**La totalité des travaux s'élève à 1 460 000€. Ils sont financés par la ville de Bures, par la Communauté Paris Saclay et par la Région Ile-de-France dans le cadre du programme d'aide aux communes intitulé « 100 quartiers innovants ».**

## Après les travaux, cette partie de la rue Charles de Gaulle offrira un nouveau visage avec :

- La place de l'entrée du stade Chabrat repensée avec des espaces verts et un cheminement partagé « vélos / piétons » avec un abri à vélos à l'entrée,
- Un rond-point définitivement rénové à l'intersection de la rue Charles de Gaulle et de la rue du Dr Collé après une mise à l'essai positive de plusieurs semaines,
- Des aménagements de sécurité pour réduire la vitesse des automobilistes : un plateau surélevé devant l'entrée du parc au niveau du marché et un autre devant l'entrée du centre de loisirs,
- Un nouvel éclairage public avec des lanternes leds,
- Un stationnement devant le marché réorganisé avec un nombre identique de places et un aménagement « place réservée aux véhicules électriques » pour accueillir une borne électrique dans les semaines à venir,
- Des réseaux d'assainissement et réseaux d'eau potable rénovés,
- Une chaussée et des trottoirs totalement refaits à neuf.

De plus, la ville a lancé depuis décembre une réflexion sur la pratique du vélo à Bures. Objectifs : développer le vélo à Bures et faire cohabiter, dans nos rues, vélos, piétons et voitures.

Dans ce cadre, les travaux de la rue Charles de Gaulle tiennent compte des recommandations de nos « experts vélo » avec la création d'aménagements, l'amélioration de la circulation et des points de stationnements pour les cycles.